

Audition de M. László Kovács (fiscalité et union douanière)

M. László Kovács, commissaire désigné hongrois, a été auditionné ce mardi pour la deuxième fois. Cette fois, l'audition portait sur le portefeuille de la fiscalité et de l'union douanière. M. Kovács avait été entendu dans la première vague d'auditions sur le portefeuille de l'Energie mais, suite aux critiques des députés, M. Barroso lui a assigné ce nouveau portefeuille. Ce mardi, M. Kovács a dû répondre pendant trois heures à des questions sur des sujets allant de la concurrence fiscale à la contrefaçon. Il a aussi été amené à justifier son passé durant la période communiste en Hongrie.

Le commissaire désigné a commencé par faire une déclaration politique personnelle à propos des critiques et allégations faites sur son rôle dans le gouvernement hongrois avant 1989. Il a reconnu que, avant la transition, il avait été membre du parti unique de Hongrie. En revanche, il a démenti catégoriquement avoir jamais fait partie de la Milice des travailleurs ni du Politburo. Il a aussi souligné qu'il n'avait eu aucun rôle significatif dans la politique intérieure. Son travail se situait dans le domaine des relations internationales et particulièrement dans l'amélioration des relations Est-Ouest. Il a souligné son rôle comme l'un des fondateurs du Parti socialiste hongrois, un parti aux principes et valeurs sociaux-démocrates qui s'est distancié explicitement du régime précédent : « *Je n'ai rien à cacher et il n'y a rien dont je doive avoir honte* », a-t-il assuré.

Dans son discours introductif sur ses futures fonctions de commissaire, M. László Kovács a donné ses vues sur la manière d'atteindre les buts fixés par la Stratégie de Lisbonne : « *Je suis convaincu que la fiscalité et la politique douanière ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de cette stratégie* ». La politique fiscale devrait aider au fonctionnement du marché intérieur mais, selon lui, toute initiative « *devrait obéir au principe de subsidiarité et être fondée sur la règle de l'unanimité* ». Son principe directeur sera « *l'élimination de tout obstacle fiscal qui actuellement décourage les individus et les sociétés d'opérer librement par-dessus les frontières* ». Tous les instruments disponibles devraient être utilisés pour atteindre les objectifs de productivité, de cohésion sociale et de développement durable, mais « *tous les problèmes fiscaux ne nécessitent pas une solution au niveau européen* ».

Concernant la fiscalité directe, M. Kovács a estimé que « *la concurrence fiscale n'est pas mauvaise par définition* ». Cela contraint les gouvernements à faire meilleur usage des deniers qu'ils prélèvent. Mais la concurrence fiscale nuisible, qui mine la concurrence loyale, devrait être éliminée. « *Je ne vois pas le besoin d'une action communautaire sur l'impôt des sociétés. Cela devrait être laissé à la décision de chaque Etat membre* », a déclaré M. Kovács. Les délocalisations ne sont pas dues essentiellement aux différences dans l'impôt des sociétés. Les taux d'imposition des sociétés ne devraient pas être utilisés comme pré-condition pour bénéficier des fonds structurels. Le commissaire désigné s'est cependant dit « *favorable à la création d'une base commune consolidée pour l'impôt des sociétés* ».

A propos de la fiscalité indirecte, M. László Kovács a indiqué que son message était clair : « *continuer la simplification, la modernisation et l'application uniforme du système existant de TVA* ». Il entend soutenir fermement les Etats membres dans la lutte contre la fraude mais pas aux dépens des droits des citoyens ou des droits des « traders » légitimes à tirer avantage du marché intérieur.

Concernant les douanes, M. Kovács a estimé que cette politique commune « *est extrêmement importante pour les opérations économiques quotidiennes et pour la vie quotidienne des citoyens* ». Il a souligné que, bien qu'il s'agisse d'une des politiques fondatrices de la Communauté, il y a encore des choses à faire. Il a mentionné la facilitation des échanges et la promotion de leur sécurité qui constitueraient deux de ses principaux objectifs. Bien que ces

deux objectifs puissent sembler contradictoires, il a estimé que le but d'une politique commune devrait être de trouver « *le bon équilibre* » entre les deux. M. Kovács a spécialement soutenu l'initiative des douanes électroniques (E-customs). Il a indiqué que ses priorités seraient d'accroître la compétitivité de l'Union, de combattre la contrefaçon et la fraude, et de promouvoir la sécurité. Enfin, le commissaire désigné a promis de mettre l'accent sur l'amélioration de la coopération douanière non seulement au sein de l'Union, mais aussi avec les pays tiers.

Fiscalité : harmonisation, coordination ou concurrence ?

M. Alexander RADWAN (PPE-DE, DE) a demandé au candidat commissaire comment il s'y prendrait avec le Conseil ECOFIN pour progresser malgré l'unanimité. M. Kovács a répondu qu'il ne devrait pas y avoir de changement dans la règle de l'unanimité, mais que les Etats membres devraient œuvrer à la coopération et à la coordination de leurs politiques fiscales, dans la plupart des cas, plutôt qu'à l'harmonisation. Là où l'unanimité ne serait pas possible, un groupe d'Etats membres pourrait décider d'appliquer un système identique à celui proposé sans que cela soit obligatoire dans toute l'Union. Répondant à Mme Mia DE VITS (PSE, BE), il a indiqué que la coordination et la concurrence fiscale loyale ne sont pas incompatibles. Comme commissaire, il viserait à persuader les Etats membres du besoin de coordination en soulignant les avantages à en attendre pour le marché intérieur et donc pour la compétitivité. C'est, selon lui, « *de la plus haute importance si l'on veut améliorer notre qualité de vie et protéger l'environnement dans le contexte d'une concurrence acharnée avec les Etats-Unis, le Japon et la Chine* ». M. Eoin RYAN (UEN, IE) lui a demandé s'il considérerait comme un succès une harmonisation fiscale totale. Le commissaire désigné a répondu que ce serait une erreur d'avoir une telle ambition : « *J'ai un objectif plus modeste : faire disparaître la plus grande partie des obstacles fiscaux, réduire les frais administratifs et la charge bureaucratique. Je serais fier d'arriver à cela.* »

L'image de l'Union en Hongrie

Mme Pervenche BERES (PSE, FR) a demandé à M. Kovács ce qu'il pourrait faire pour aider la Hongrie à accepter tous les aspects de l'appartenance à l'Union. Il a répondu que la faible participation au référendum d'adhésion l'avait peiné et il a promis de faire « *tout ce qui est en mon pouvoir pour soutenir le rôle et la réputation de l'UE en Hongrie* ».

Aider les petites et moyennes entreprises

M. Kovács s'est dit en accord avec M. Wolf Klinz (ADLE, DE) pour qui les PME sont l'épine dorsale de l'industrie. Il a fait part de deux idées sur la manière de les aider via la politique fiscale : d'abord, le guichet unique pour les déclarations de TVA de manière à éviter à ces PME de remplir des dossiers dans chaque pays où elles font des affaires ; ensuite, la règle du pays d'origine qui signifierait pour les filiales des sociétés établies dans un autre Etat membre la même base de calcul de l'impôt que sur leur marché d'origine.

Le modèle social européen et le développement durable

Interrogé par M. Ian HUDGHTON (Verts/ALE, UK) sur le modèle social européen et sur la fiscalité environnementale, le commissaire désigné a noté que la fiscalité était nécessaire pour couvrir toutes les dépenses sociales : « *Des réductions de taxes sur les bénéficiaires des entreprises peuvent conduire à une augmentation de l'impôt sur le travail. Nous devons maintenir nos acquis et nous concentrer sur la création d'emplois. Je crois aussi que la fiscalité est une manière d'assurer que le pollueur soit le payeur.* »

La taxe Tobin, peut-être ; un impôt européen, non

M. Othmar KARAS (PPE-DE, AT) et Mme Ieke VAN DEN BURG (PSE, NL) ont interrogé le candidat commissaire sur la taxe Tobin. Celui-ci a répondu, sans vouloir faire une quelconque proposition de la Commission, que cette idée lui était personnellement sympathique : « *Cela ne devrait pas être exclu. L'idée devrait rester à l'agenda des discussions.* » D'autre part, il a indiqué qu'il n'y aurait pas d'unanimité au Conseil pour un impôt européen direct qui alimenterait le budget communautaire : « *Je n'imagine pas de pire idée pour l'image de l'UE auprès de ses citoyens que celle d'introduire un impôt européen.* »

Faciliter le commerce légal, stopper le commerce illégal

Interrogé par M. Malcolm HARBOUR (PPE-DE, UK) sur les principaux problèmes que rencontrent les entreprises dans le domaine douanier, M. Kovács a répondu que des progrès pourraient être faits sur « *un certain nombre de fronts* ». En particulier, il a mentionné la modernisation du code des douanes, le lancement des douanes électroniques (E-customs), l'amélioration de la sécurité et la lutte contre le trafic de drogues, la contrefaçon et le terrorisme. Il a ajouté que la préparation des nouveaux Etats membres, ainsi que de la Bulgarie et de la Roumanie, était cruciale. A une question de Mme Janelly FOURTOU (PPE-DE, FR), il a ajouté que, vu les flux du trafic international, l'idée d'une administration douanière qui surveillerait le flux des marchandises dans l'UE devrait être considérée comme « *une importante opportunité* ». Il a estimé que « *puisque nous ne pouvons pas réussir à arrêter tout à nos frontières, il faudrait recourir aux contrôles à l'intérieur de l'Union pour défendre le commerce légal* ». Mais il a noté que les Etats membres dont les frontières extérieures coïncident avec les frontières extérieures de l'Union pourraient rencontrer davantage de problèmes et être exposés à des coûts plus élevés, ce qui devrait conduire, selon lui, à un partage des charges plus équitable entre les Etats membres. Cependant, selon lui, l'idée d'un service douanier communautaire ne serait pas « *une solution réaliste* ». C'est ce qu'il a répondu à M. Toine MANDERS (ADLE, NL) qui demandait si un tel service commun ne résoudrait pas le problème des différences de salaires dans les administrations douanières des Etats membres.

La contrefaçon

Plusieurs députés se sont inquiétés particulièrement de la contrefaçon. Le commissaire désigné a assuré son auditoire qu'il collaborerait avec ses collègues, et spécialement avec le commissaire au Commerce, pour combattre ce phénomène. Il a estimé que la contrefaçon ne cause pas seulement des dommages à l'économie mais qu'elle comporte aussi des risques sanitaires, par exemple dans le cas des jouets pour enfants, des produits alimentaires et pharmaceutiques. Il a aussi souligné, en répondant à M. Michal Tomasz KAMINSKI (UEN, PL), le besoin de lutter contre la contrefaçon dans le domaine musical et cinématographique tout en doutant que les prix élevés soient la principale raison qui conduise les gens à acheter plutôt des disques pirates. Il a indiqué que l'Europe devrait continuer à négocier avec les pays affectés par la contrefaçon, spécialement les Etats-Unis et le Japon, et devrait tenter d'arriver à des standards communs de bonnes pratiques. Il a aussi indiqué aux députés qu'un accord sur les produits contrefaits et sur les droits de propriété intellectuelle était sur le point d'être signé avec la Chine, premier producteur mondial de produits de contrefaçon.

Rôle passé en Hongrie

M. Gunnar HÖKMARK (PPE-DE, SE) a insisté auprès de M. Kovács pour essayer de savoir s'il n'y avait vraiment rien de honteux dans son passé, lorsqu'il soutenait le régime communiste en Hongrie. A l'inverse, M. Robert GOEBBELS (PSE, LU) s'est demandé s'il y avait deux poids deux mesures puisque personne ne s'était plaint de la jeunesse maoïste de M. Barroso. M. Kovács a reconnu qu'il ne s'était pas prononcé contre le régime hongrois à l'époque, mais il

a indiqué que cela lui avait permis d'obtenir de meilleurs résultats dans la réconciliation entre la Hongrie et les pays de l'Ouest, et de participer à la décision d'ouvrir les frontières en 1989. « *Je n'aurais pas servi mieux mon pays en me désolidarisant* » du régime communiste, a-t-il estimé. En réponse à M. Goebbels, il a indiqué qu'il était assez normal de l'interroger s'il y a des inquiétudes ou des doutes et que la seule chose qu'il déplorait était la publication de photos truquées qui visaient à le faire apparaître comme un membre de la Milice des travailleurs : « *Je n'avais aucun lien avec eux* », a-t-il affirmé.

Retour sur la première audition

Interrogé par M. Hans-Peter MARTIN (NI, AT) sur sa performance lors de sa première audition sur l'énergie, M. Kovács a dit qu'il était très enthousiaste à l'époque à l'idée de s'occuper de ce dossier et qu'il aurait souhaité effectuer une meilleure prestation lors de l'audition. Mais sa préparation, a-t-il indiqué, avait été interrompue par une crise gouvernementale majeure en Hongrie qui l'a occupé pendant une bonne partie de son temps, juste avant l'audition. Il a indiqué aussi à M. John PURVIS (PPE-DE, UK) que même s'il n'avait pu acquérir la maîtrise, dans le détail, de la politique fiscale durant les dix jours de préparation dont il a disposé, il croyait que le rôle d'un commissaire était de « *connaître les grandes lignes d'une politique et de savoir comment servir au mieux l'Union* ».

Plusieurs députés ont demandé avec insistance à M. Kovács s'il se retirerait ou s'il démissionnerait s'il faisait l'objet d'un avis négatif du Parlement. Il s'en est fermement tenu à la ligne selon laquelle ce serait à M. Barroso de décider si un commissaire désigné devrait partir et il a indiqué qu'il respecterait la décision de M. Barroso.

16.11.2004

Commission des Affaires économiques et monétaires

Présidente : Mme Pervenche BERÈS (PSE, FR)

Commission du Marché intérieur et de la Protection des consommateurs

Président : M. Phillip WHITEHEAD (PSE, UK)

Elina Viilup - tél. (33) 388 1 74794 (Strasbourg) (32-2) 28 31250 (Bruxelles)

e-mail: eviilup@europarl.eu.int

Ralph Pine - tél. (33) 388 1 74751 (Strasbourg) (32-2) 28 42941 (Bruxelles)

e-mail: rpine@europarl.eu.int